

LE MANS, LE 26/05/2021

Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,

Réf : ARCHE/AF/2021-
Affaire suivie par Agnès FREMAUX
☎ 02.43.47.40.00.
✉ agnes.fremaux@lemans.fr

Objet : Animations scolaires – 2021 / 2022

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

J'ai le plaisir de vous informer que les animations scolaires de l'Arche de la Nature débuteront le 06 septembre 2021.

Face au succès rencontré par les animations, il est important de garantir une meilleure équité sur l'attribution des créneaux d'animation entre les écoles du territoire de Le Mans Métropole.

C'est pourquoi des critères de sélection ont été établis : chaque école pourra envoyer une demande d'animation pour toutes ses classes. Chaque classe pourra participer à **1 pôle** d'animations, à raison d'une animation par pôle. Le document ci-joint précise l'ensemble des ces critères.

Aussi, je vous demande de bien vouloir nous transmettre les demandes d'animation des classes sélectionnées au sein de votre école.

Afin de planifier au mieux les animations, je vous invite à nous faire part de vos souhaits dès à présent et maximum avant le 1^{er}/08/2021.

Si votre projet est retenu, un contact entre l'enseignant et les intervenants permettra d'élaborer le plan d'animation et de fixer les dates d'animations. Vous recevrez confirmation par courriel de votre inscription pour les animations de septembre 2021 à juillet 2022. Je vous remercie de bien indiquer l'adresse électronique de l'école.

Vous souhaitant d'agréables moments à l'Arche de la Nature,

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, à l'assurance des mes sentiments les meilleurs.

Pour Le Président,
La Conseillère Communautaire Déléguée,



Florence PAIN.